



## APPEL D'OFFRES 2019-05

### TRAVAUX DE PAVAGE, DE CONSTRUCTION ET DE RÉFECTION DE TROTTOIRS ET CONSTRUCTION DE BORDURES DE BÉTON

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription « Appel d'offres 2019-05 - Travaux de pavage, de construction et de réfection de trottoirs et construction de bordures de béton » et adressées à la soussignée seront reçues jusqu'à **11 h** (Heure indiquée à l'horloge intérieure des bureaux administratifs de la Ville de Farnham) le **1<sup>er</sup> avril 2019**, pour être ouvertes le même jour immédiatement après l'heure de fermeture pour la réception des soumissions.

Le soumissionnaire devra présenter sa soumission sur le formulaire de soumission fourni à cette fin par la Ville. Les documents de soumission seront disponibles sur le site Internet du Service électronique d'appel d'offres au [www.seao.ca](http://www.seao.ca).

Un chèque ou un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance pour un montant égal à 10 % du montant total doit être joint à la soumission.

De plus, devra être joint à chaque soumission, un document émis par une compagnie autorisée à se porter caution, confirmant qu'elle émettra, annuellement en faveur de la Ville de Farnham, un cautionnement d'exécution du contrat pour une valeur de 50 % et un cautionnement de paiement de la main-d'œuvre, des services des créanciers et sous-traitants, pour une valeur de 50 % du montant de la soumission.

Le prix des soumissionnaires sera ferme et valide pour une période de cent vingt jours à compter de l'ouverture des soumissions.

Pour des informations supplémentaires, le soumissionnaire pourra rejoindre la greffière, M<sup>me</sup> Marielle Benoit, **par écrit** au [mboenoit@ville.farnham.qc.ca](mailto:mboenoit@ville.farnham.qc.ca), selon les dispositions de l'article 5 du Devis administratif.

Le résultat de l'ouverture des soumissions pourra être obtenu sur le site Internet du Service électronique d'appel d'offres au [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Aucun résultat ne sera transmis par téléphone, courriel ou télécopieur.

Marielle Benoit, OMA  
Greffière

Le 8 mars 2019